



# PROGRAMME FORMATION

## TERMES TECHNIQUES DU BÂTIMENT

### Prérequis

Pré requis formation conseillé (non obligatoire)

- savoir parler, lire et écrire correctement la langue française.

### Objectifs

- Acquérir un savoir indispensable à quiconque se destine au métier de diagnostiqueur immobilier sans pour autant avoir d'antécédents dans le secteur du bâtiment ou de la construction.

- Détenir des **connaissances en lien avec les techniques du bâtiment** conformément à l'alinéa 4 du § 1 - "Prérequis de certification" de l'annexe 3 de l'arrêté du 24 Décembre 2021 définissant notamment les critères de formation et de certification des opérateurs de diagnostic immobilier.

### Durée

**4 jours (32h)**

### Délai d'accès

Immédiat

### Tarifs

Voir grille des tarifs

### Contact

Site : [www.ebtp.fr](http://www.ebtp.fr)

Tel : **05.61.37.73.79**

**06.71.91.27.09**

Mail : [administratif@ebtp.fr](mailto:administratif@ebtp.fr)

### Accessibilité

Peut être adaptée / Etude au cas par cas / Fiche PSH voir site web

**Formation en Présentiel**

### Modalités d'évaluation

Validation des acquis de formation = QCM (évaluation entre compétences attendues dans les arrêtés de compétences et celles observées)

### Documents délivrés

Attestation de formation stipulant dates de présence au formation et avis de "réussite avec succès" ou non des acquis formation. La présente attestation (avec réussite) fournit la **preuve de " la détention de connaissance équivalente en lien avec les techniques du bâtiment "** conformément à l'alinéa 4 du § 1 - "Prérequis de certification" de l'annexe 3 de l'arrêté du 24 Décembre 2021 définissant notamment les critères de formation et de certification des opérateurs de diagnostic immobilier.

### Méthodes mobilisées

Théorie - Cours et exercices appuyés sur support informatique et papier.

Moyens matériels - Vidéo projection, matériaux...

Moyens humains - Formateur intervenant qualifié pratiquant, ayant exercé dans le domaine.

Documentation - Un support de cours papier format "A4" relié, reprenant l'essentiel de la formation est remis au stagiaire.

### Thèmes enseignés

- les différentes structures bâtiment,
- les principaux systèmes constructifs,
- la terminologie technique tous corps d'état (*de la fondation au clos et couvert*),
- la terminologie technique des domaines spécifiques au métier de diagnostiqueurs immobilier certifiés (*amiante, termites, gaz, électricité, plomb, DPE...*)
- la terminologie juridique du bâtiment.
- présentation du métier de diagnostiqueur immobilier et introduction aux normes méthodologiques.

#### JOUR 1 (8 heures)

##### 1/ Généralités

- le droit à construire
- Les acteurs de l'immobilier
- Cadastre et parcelle
- Matériaux et déchets
- le diagnostic immobilier
- la mission de diagnostic

#### JOUR 2 (8 heures)

##### 2/ Gros œuvre

- Terrassement, assainissement, voirie et réseaux divers
- Maçonnerie : principes ; structure, plancher...
- Charpente
- Couverture zinguerie

#### JOUR 3 (8 heures)

##### 3/ Second œuvre

- Menuiserie intérieure + extérieure,
- Cloison, Isolation : Plafond, Sols,
- Sanitaire, Plomberie, Electricité, Ventilation...

#### JOUR 4 (8 heures)

##### 4/ Les diagnostics immobilier

- La mission
- Le dossier de diagnostics Techniques

---

Contrôle de connaissances (QCM) pour vérification des acquis